LES REVENDICATIONS ITALIENNES

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

« Les Français se trompent grossièrement », écrit le « Lavaro Fascista »

Rome, 10. — A propos de la tension actuelle des rapports franco-italiens, le « Lavaro Fascista » écrit :

« Nous ne sommes pas orgueilleux au point de croire que les Français répondront aujourd'hui « oui » aux demandes italiennes de demain, mais nous pensons seulement qu'ils se trompent grossièrement en aggravant et en étendant le conflit entre les deux peuples. Ils se trompent grossièrement en répondant par les violences de Tunis et d'Ajaccio aux démonstrations pacifiques et modérées des étudiants italiens. Ils se trompent en rendant actuel et peut être non-prorogeable en le transposant sur le terrain politique et diplomatique un problème qui n'était posé que sur le terrain moral ».

Une adresse à M. Daladier des Corses de la région toulousaine

Toulouse, 10. — L'Association des Corses de la région toulousaine a envoyé à M. Daladier, une adresse disant notamment :

« L'Association proteste avec émotion contre les paroles prononcées à la chambre italienne et qui tendraient à représenter la Corse comme gardant en elle quelque chose d'italien. Elle s'associe d'un cœur unanime à la protestation véhémente qui a soulevé tous les Corses répandus par le monde contre une prétention fantaisiste et sans fondement, et adresse au président Daladier l'expression de sa confiante et de son fidèle dévouement. »

Un télégramme à M. Campinchi des membres de la « Maison Corse »

Marseille, 10. — Les membres de « La Maison Corse » viennent d'adresser à M. Campinchi, ministre de la Marine, le télégramme suivant :

« Les membres de « La Maison Corse » et ses 17 groupements affiliés, protestent contre les prétentions italiennes et vous prient d'être leur interprète auprès du gouvernement pour l'assurer de leur attachement éternel à la France. Nous saurons défendre la Corse par les armes »

Le chef de la Fédération Garibaldienne de France donne sa démission

Paris, 10. — Le secrétaire de l'Union des Garibaldiens de l'Argonne communique : « Le chef de la Fédération Garibaldienne de France, le capitaine Camillo Marabini, qui occupait aussi la charge de président du centre officiel de culture italienne « Dante Alighieri », de Paris vient de remettre aux autorités italiennes sa démission de président de la « Dante Alighieri ». Les Garibaldiens qui étaient les hôtes de la « Dante Alighieri », au 248, rue de Rivoli, transféreront leur siège à partir du 1er janvier 1939, au numéro 224 de la même rue ».

La question du canal de Suez

Rome, 10. — Le « Giornale d'Italia », traitant de la question du Canal de Suez, expose les desiderata de l'Italie dans cette question. Pour le journal italien, le canal doit être maintenant considéré comme une œuvre d'utilité publique à laquelle les Etats sont tous également intéressés en proportion de la contribution qu'ils apportent à la navigation, eu égard naturellement aux légitimes intérêts de l'Egypte.

En somme, l'administration du canal de Suez devrait être constituée non plus par un groupe privé de capitalistes, qui se placent, avec des fonctions de contrôle financier et technique, au-dessus des intérêts de la navigation du monde entier, mais par des représentants de toutes les nations naviguant à travers le canal et en proportion de l'entité de cette navigation.

Le problème, conclut le journal, est aujourd'hui partie inséparable du problème général de la collaboration européenne, sur la base de la parité des droits, des positions et des valeurs de toutes les nations en rapport avec leurs intérêts.

Les cheminots de Sousse protestent contre les prétentions italiennes

Sousse, 10. — Un cortège d'environ trois mille cheminots s'est rendu devant le Consulat d'Italie portant des pancartes qui déclaraient : « L'Italie au Négus » — « 100.000 Tunisiens sont morts pour la défense de la patrie. 2.500.000 sont prêts encore à la défendre ».

Les rues conduisant au Consulat étant barrées, les manifestants se sont rendus devant l'école italienne sur les murs de laquelle ils ont brisé des bouteilles d'encre.

Ils ont été refoulés et sont partis au chant de la « Marseillaise » et poussant des cris hostiles au chef du Gouvernement italien.

LE DIABLE ENLÈVE LES
CORS
EN SIX JOURS POUR TOUJOURS
9215

LA SITUATION AU HAVRE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

La décision des marins du « Champlain »

Le Havre, 10. — Les marins du paquebot transatlantique « Champlain », arrivé ce matin de New-York, ont refusé de s'associer au mouvement gréviste. Ce paquebot reprendra donc la mer normalement pour New-York, le 13 décembre, à 16 heures, comme prévu

« Normandie » pourra partir pour New-York le 17 décembre

Le Havre, 10. — La Compagnie générale transatlantique déclare qu'elle compte à l'heure actuelle 2.800 demandes d'inscription pour la reprise du travail. Les marins du « Champlain » ayant refusé de se mettre en grève, la Compagnie dispose dès maintenant d'effectifs suffisants pour assurer l'armement de ses navires. La grève est donc virtuellement terminée. La Compagnie générale transatlantique est en mesure d'annoncer que le paquebot « Normandie » pourra quitter Le Havre pour New-York le 17 décembre à 14 heures.

LES MARINS ont voté la fin de la grève

Deux délégués demanderont l'atténuation des sanctions

Le Havre, 10. — Les marins au nombre de 700 se sont réunis, cet après-midi, au siège des inscrits maritimes.

Plusieurs orateurs ont exposé la situation puis les questions suivantes ont été posées aux assistants :

« Voulez-vous continuer la grève ? » La réponse a été négative. « Voulez-vous vous faire inscrire lundi pour la reprise du travail ?. La réponse a été affirmative.

La grève est donc finie.

Il a été décidé en fin de réunion que des démarches seront faites par deux délégués pour demander l'atténuation des sanctions.

TOUS NOS LECTEURS ATTEINTS DE HERNIE
recevront gratuitement la méthode de ce docteur

Si vous avez une hernie, ne portez plus votre bandage, car non seulement vous endurez inutilement une gêne souvent insupportable, mais vous aggravez votre mal en élargissant le passage de la tumeur. Sans aucun frais ni dérangement, vous éviterez ces graves complications en demandant l'exposé de la méthode sans opération du docteur Livet-Garigue qui a déjà débarrassé des milliers de hernieux des soucis de leur infirmité. Il suffit de découper cet article et de l'envoyer avec vos nom et adresse, sans rien écrire de plus, à l'Institut Orthopédique de Paris (Serv. 83), rue Eugène-Carrière, 7 bis, Paris. Nos lecteurs ont intérêt à profiter de cette offre gratuite qui n'engage à rien. 9494.

ÉLECTIONS A LA CHAMBRE DES MÉTIERS DU NORD

LES CANDIDATS DE L'UNION DES COMPAGNONS DU NORD

On nous communique : « L'Union des Compagnons du Nord invite les compagnons et les compagnes, électeurs et électrices à la Chambre des Métiers du Nord à faire lur devoir en participant aujourd'hui, entre 10 et 16 h., aux élections de la Chambre des Métiers.

« L'Union des Compagnons du Nord espère que compagnes et compagnons voteront et feront voter pour ses candidats dont ils ont pu apprécier le programme et l'activité

2e Catégorie : M. Dumazy Jean, ouvrier maçon.

3e catégorie : M. Bonie Gaston, ouvrier ébéniste, et M. Boursette Jean, ouvrier ébéniste.

4e catégorie : M. Dupré Pierre, ouvrier mécanicien.

5e Catégorie : Mme Duquenoy Geneviève, ouvrière en bonneterie.

6e Catégorie : M. Aelbrecht Edmond, ouvrier typographe

UN APPEL DES SYNDICATS DE LA CHARCUTERIE ET DE L'ALIMENTATION

On nous communique : « La Fédération des Syndicats de la Charcuterie et le Comité de l'Alimentation invitent tous les artisans du département du Nord à voter pour les deux candidats de la 1re catégorie (Alimentation), qui sont présentés sous le patronage de la Fédération des Artisans du Nord de la France : MM. René Debarville, maître-charcutier ; et Raymond Dislaire, maître-pâtissier.

» En votant ce jour pour ces deux candidats, vous manifesterez votre volonté de voir prendr par l'Artisanat la place qu'il doit occuper dans l'économie nationale ».

L'UNION DES ARTISANS DE LA RÉGION DU NORD EN APPELLE A TOUS LES ÉLECTEURS

On nous communique : « L'Union des Artisans de la Région du Nord (U.A.R.N.), la plus forte organisation artisanale du département (9.000 membres), adresse l'appel suivant à tous les artisans électeurs à la Chambre des Métiers de Lille :

« Artisanes, Artisans. — Vous aurez à élire, aujourd'hui, entre 10 et 16 h., dans 88 bureaux de vote du département vos représentants à la Chambre des Métiers, vous devez choisir bien choisir entre les candidats qui vous sont proposés.

» Afin de vous faciliter ce choix, l'U.A.R.N. vous invite à méditer les réflexions suivantes :

1. La Chambre des métiers est un établissement public chargé de défendre les intérêts professionnels de tous les artisans.

L'U.A.R.N., avec ses 14 chambres artisanales, qui travaillent à l'élaboration de la charte professionnelle de l'Artisanat est particulièrement apte à présenter des candidats qualifiés à la Chambre des Métiers.

2. La Chambre des Métiers, pendant les trois prochaines années, aura à appliquer la loi sur l'organisation de l'apprentissage dans les entreprises artisanales.

L'U.A.R.N. a participé, il y a un an, à l'élaboration du règlement de l'apprentissage pour les artisans du Nord. Dernièrement elle a créé un centre artisanal d'orientation professionnelle. Ces candidats seront bien préparés à la tâche qui les attend.

3. La Chambre des Métiers doit défendre tous les Artisans du Nord. L'U.A.R.N., organisation départementale, divisée en Unions Locales, sections et correspondants locaux, connaît parfaitement la situation des artisans du Nord et saura en toutes circonstances les défendre efficacement à la Chambre des Métiers.

« Tous ces arguments de bon sens vous invitent donc à voter pour les candidats de l'U.A.R.N. Si vous vous rappelez que l'U.A.R.N. est la seule organisation qui a réussi à créer 20 services en faveur des artisans, à débrouiller 25.000 affaires artisanales pendant la seule année 1938, vous aurez compris que votre devoir est de voter et de faire voter dans votre catégorie, pour les candidats de l'U.A.R.N. :

Liste de l'Union des Artisans de la Région du Nord (U.A.R.N.) :

Artisans-maîtres — 2e Catégorie : MM. Louis Boda, peintre, à Cambrai ; Edmond Bacque, menuisier, à Bruay-sur-Escaut.

3e Catégorie : MM. Etienne Crépin, charron, à Bierne-par-Bergues ; Eugène Malbranque, ébéniste à Haubourdin.

4e Catégorie : MM. Charlemagne Delvallée, maréchal-ferrant, à Quarouble ; Jean Marie Foulon, horloger, à Lille.

5e Catégorie : Mlle Raymonde Verstraete, couturière, à Lille ; M. Clément Gielen, tailleur, à Hellemmes.

6e Catégorie : MM. André Moison, cordonnier, à Lille ; Emile Beghin, photographe, à Steenwerck

AVIS AUX ARTISANS

La Fédération des Artisans, 116, rue de l'Hôpital Militaire, Lille, nous communique :

« De nombreux artisans des villages des environs de Lille et des Flandres, nous écrivent pour nous faire savoir qu'un groupement artisanal à caractère confessionnel (U.A.R.N.) fait opérer par certains de ses démarcheurs le ramassage des enveloppes en vue du vote par correspondance pour les élections à la Chambre de Métiers qui ont lieu aujourd'hui dimanche dans chaque Mairie de canton, de 10 h. à 18 heures.

» La Fédération des Artisans dénonce ce procédé déloyal et tous les artisans ayant voté par correspondance et ayant remis leur enveloppe à ces démarcheurs sont invités à voter aujourd'hui à nouveau.

» Cette action aura pour but de faire annuler les votes par correspondance de ceux ayant été induits en erreur.

» Votez tous aujourd'hui dimanche pour un artisanal libre et indépendant sans attache politique ou confessionnelle et pour les candidats suivants :

1re Catégorie : MM. Debarville René, Raymond Dislaire, artisans maîtres ; artisan compagnon : M. Auguste Weeber.

2e Catégorie : MM. Oscar Dumont, Georges Boutry, artisans maîtres ; artisan compagnon : M. Abel Gautier.

3e Catégorie : MM. Edmond Labitte, Désiré Titillon, artisans maîtres ; artisan compagnon : M. Henri Vergin.

4e Catégorie : MM. Victor Simoens, Maurice Ammeloot, artisans maîtres ; artisan compagnon : M. Fernand Buret.

5e Catégorie : M. Gabriel Dellys, Mme Cécile Desbouvries, artisans maîtres

6e Catégorie : MM. Pierre Doutreluingne, Paul Iterbeke, artisans maîtres ; artisan compagnon : M. Louis Vanoutryve. »

La Banque M. ROY transforme son immeuble de Douai

A l'occasion de l'inauguration des heureuses transformations apportées à son siège social, 26, rue Saint-Jacques, à Douai, la Banque M. Roy recevait hier après-midi ses amis, les Directeurs de ses succursales et leurs collaborateurs.

Fondée en 1906 par M. Maurice Roy, la Banque est actuellement dirigée par M. Henri Roy, son fils, qui en raison de ses capacités bancaires et de ses nombreuses relations a donné à cet établissement un essor considérable.

Les succursales de la Banque Roy sont connues : Lille, Cambrai, Lens, Arras, Denain, Pont-à-Marcq, Calais, Roubaix et plusieurs centaines de dépôts vendent les Dixièmes Roy dans nos départements du Nord.

Les Dixièmes Roy obtiennent dans notre région un succès considérable, et c'est justice.

M. Henri Roy est en effet le créateur des Dixièmes de la Loterie Nationale et son initiative a suscité, à ses débuts, la procès dont on se souvient.

Grâce à sa ténacité M. Henri Roy a obtenu la création d'une jurisprudence autorisant et réglementant la vente des Dixièmes, contribuant ainsi au succès de la Loterie Nationale.

Au cours de la réunion intime qui s'est tenue hier après-midi, M. H. Roy a levé son verre en l'honneur de ses invités et a félicité les entrepreneurs, tous du Douaisis, de l'exécution des travaux qui leur avaient été confiés.

L'assistance a remercié M. Roy et a formé des vœux pour le développement toujours plus grand de la Banque et la santé de son fondateur et des dirigeants.

⁂

Sous la direction de M. **BAUDUIN**, architecte à Hénin-Liétard, les travaux de la Banque Roy ont été exécutés par les entreprises :

Ch. FLEURET, 2, rue d'Ocre, à Douai, pour la maçonnerie et la menuiserie.

EMBRECQ, 17, rue d'Ocre, travaux zinguerie et le sanitaire.

DELWAL-DUPUIS, de Raches, marbrerie de la façade.

COUTELIER Adolphe et Cie, 2, rue Stoer, à Douai, serrurerie, fer forgé, chauffage central.

LAMBERT Emile, 61, rue de Lambres, installation électrique.

FLORIN, 39, rue des Wetz, peinture et glaces.

DRUELLE, 6, rue Neuve Notre-Dame, pour la tapisserie et décoration.

WUILLEFERT Auguste, d'Hénin-Liétard, lettres et enseignes.

MONTAGNE, 19, rue Saint-Jacques, pendules et horloges électriques.

VENDEZ COMPTOIR CENTRAL - LILLE
OR — 38, rue Gustave Delory — Fin lingot 41.60 Bijoux-Dentiers Argent. Pièces démonétisées. 051

EN SOUVENIR DES VICTIMES CIVILES DE LA GUERRE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Me Philippe Kah, apôtre infatigable des victimes civiles de la guerre, était présent. Près de lui, nous avons noté un certain nombre de personnalités : le sculpteur Félix Desruelles ; Me Raymond Mallet, secrétaire-adjoint du Comité actif ; MM. Delmar, vice-président d'honneur de l'Union Nationale des prisonniers civils de guerre ; Empis, président du groupement de Paris, représentant le Président général et le Conseil d'Administration de l'U.N.P.G. ; Ballochard, vice-président ; Raguenet, secrétaire ; Faussart, trésorier ; les membres du Conseil d'Administration : J. Capoulade, membre d'honneur ; Georges Mallet, président des Rosati, etc...

Dès l'arrivée du Ministre des Pensions, Me Philippe Kah, après lui avoir présenté les personnalités présentes, a prononcé une courte allocution. Il a montré comment, à côté des Anciens Combattants, il y avait eu de nombreux héros obscurs qui, bien que n'étant pas astreints aux obligations militaires, se sont montrés dignes de leur pays. Il a évoqué les actes sublimes de femmes, de vieillards, de braves petits gosses qui, parfois au prix de leur vie, ont contribué à sauver la France. Enfin, Me Philippe Kah a rappelé la somme de souffrances endurées par ces martyrs, dont le récit comprend des pages glorieuses et immortelles. S'adressant ensuite à M. Champetier de Ribes, Me Philippe Kah lui a demandé de bien vouloir s'intéresser à ces populations admirables des régions envahies.

Le Ministre des Pensions a répondu très affectueusement aux paroles qui venaient de lui être adressées. Il déclara qu'il était tout à fait disposé en faveur des victimes civiles de la guerre dont il ne peut oublier qu'il est le protecteur officiel, et qu'il était profondément ému de l'éloquence avec laquelle Me Philippe Kah l'avait entretenu des souffrances des victimes de la guerre auxquelles il a promis, en terminant, son entier concours.

Après que M. Empis eut remercié, à son tour, M. Champetier de Ribes d'avoir bien voulu être présent à cette cérémonie, et que le Ministre eut félicité M. Félix Desruelles pour la réussite de son œuvre, les personnalités présentes admirèrent une dernière fois la maquette du monument destiné à commémorer le souvenir immortel des souffrances qu'endurèrent avec tant de courage les victimes civiles de la guerre. — F. S.

VOTRE CIGARETTE EST MEILLEURE ROULÉE AVEC

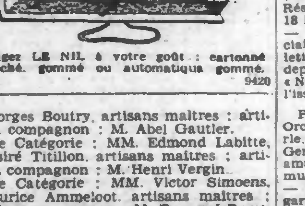

Exigez LE NIL à votre goût : cartonné broché, gommé ou automatique gommé.
9420

PERL présente un choix sans précédent de ROBES DE RÉVEILLON — Ses modèles ROBES et MANTEAUX sont incomparables par la qualité et les prix
PERL 17 ter, rue Neuve - LILLE
Spécialité de Grandes Tailles

Nos Mots Croisés

Problème N° 38

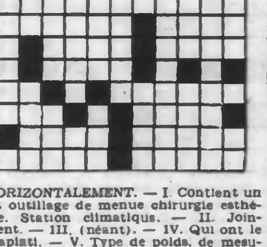

HORIZONTALEMENT. — I. Contient un petit outillage de menue chirurgie esthétique. Station climatique. — II. Joindraient. — III. (néant). — IV. Qui ont le bec aplati. — V. Type de poids, de mesures réglés par les lois. Ensemble des ascendants et des descendants d'une famille. — VI. Boue. Du verbe être. — VII. Antique voyageur. — VIII. Issu des Salubres. — IX. La nature vraie du caractère. Endroit délicieux. — X. Expliquent leur volonté comme s'ils parlaient au nom de plusieurs. Ce qu'on n'a pas réglé. — XI Affligé. Crochets de fer.

VERTICALEMENT. — 1. Verbalement — 2. Issu de. Abréviation musicale. Département. — 3. Prénom masculin. Fidélité à ses engagements. — 4. Phonétiquement prénom féminin. Du nom d'une plante des Moluques dont les fleurs possèdent une odeur suave Préfixe. — 5. Deux lettres du « Midi ». Fleur. Abîmé. — 6. Qui contiennent des erreurs (fém.). — 7. Coup de baguette sur le tambour. Poète chanteur de l'époque primitive chez les Grecs. — 8 Qui ne craignent pas le péril. — 9. Fin de participe. Petite danseuse. Propres. — 10. Qui précède (fém.). — 11. Note. Possessif. En matière de.

Solution du problème N° 37

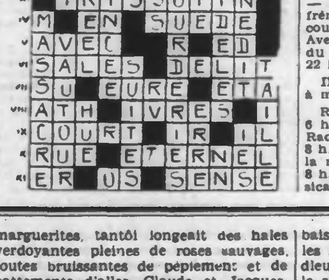

CIGARETTES naja
CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT
9023

Aujourd'hui, prenez l'écoute à...

12 h. 05 : P. Parisien : Virtuoses amateurs
13 h. 10 : Poste Parisien : Le Quintette des Chansonniers.
13 h. 30 : Paris P.T.T. : dep. l'Opéra-Comique : « La Traviata »
20 h. 00 : Lille : Soirée théâtrale.
20 h. 30 : Paris P.T.T. : « Le Chant du Berceau », pièce, av. Com. Franç.
20 h. 30 : Radio Paris : La Jolie Fille de Perth, de Bizet.
21 h. 05 : Poste Parisien : L'Heure des Amateurs

Demain lundi, prenez l'écoute à...

19 h. 45 : Paris P.T.T. : Le vrai visage, comédie.
20 h. 00 : Radio Paris : depuis l'Opéra : « La Walkyrie », de Wagner.
20 h. 00 : Radio Luxembourg : Crochet radiophonique.
20 h. 15 : Radio Strasbourg : musique populaire.
20 h. 30 : Bruxelles Français : Cabaret wallon.
21 h. 05 : Poste Parisien : L'Heure de Ray Ventura.

RADIO-P.T.T. NORD à LILLE (247 m 3). — **Dimanche 11 décembre.** — 6 h. 30 : Bulletin météorologique. — 6 h. 40 : disques. — 7 h. : Emiss. de télégraphie Morse. — 8 h. : concert. — 8 h. 25 : Emis. touristique. — 8 h. 40 : disque. — 8 h. 45 : Emiss. espérantiste. — 9 h. 10 : disque. — 9 h. 15 : Emiss. économique et sociale. — 9 h. 30 : disques de chant. — 9 h. 45 : Radio éducative — 10 h. 15 : « Au Pays des songes ». — 10 h. 30 : Audition de la « Cœcilia Roubaisienne » : Le Rossignol ; Nuit d'Orient (soliste, M. Léon Kennivé) ; Le Crucifix ; Jalouse Nuit (soliste, M. Benj. Hennebelle) ; Nouvelle Patrie ; Aubade d'Automne. — 11 h. : quelques extraits de « Le Mariage de Mlle Beulemans ». — 11 h. 20 : un quart d'heure des auditeurs. — 11 h. 35 : Concert par Dajos Bela et son orchestre viennois. — 12 h. : Concert par l'Orch. de la Station : Valse des Brunes ; Sérénade anniversaire ; Ma blonde aimée ; Sérénade d'amour ; a) J'attendrai, b) Je cherche un millionnaire, c) Le Fanion de la Légion, d) La Fille de l'adjudant trompette, e) Mon meilleur ami, f) Mon russe, par Mme Lise Fleury, fantaisiste ; Fleur de thé, fant. sur l'opérette ; Canzonetta ; Insouciance ; La Fille du Régiment, fant. sur l'opéra-comique. — 13 h. : Bulletin météorologique. — 13 h. 20 : « Faust », abrégé de l'opéra de Gounod, arrangé p. Weigert et Maeder. — 14 h. 5 : Emiss. agricole. — 14 h. 35 : disques de chansons. — 17 h. 15 : Audition du chœur d'enfants Basques Elai-Alai. — 18 h. 15 : Résultats des grands matches sportifs. — 18 h. 20 : Des carrières s'ouvrent à vous... — 18 h. 30 : Emiss. économique et sociale. — 19 h. : disques. — 19 h. 30 : Bulletin météorologique — 20 h. : diffusion dep. le Théâtre Sébastopol : interpr. de : « No No Nanette », de Youmans. — A l'issue : bulletin météorologique.

POSTE PARISIEN (312 m. 8). — 8 h. : Orch. Paul Whiteman. — 8 h. 30 : Causerie. — 8 h. 47 : L'éphéméride — 8 h. 50 : Germaine Sablon. — 9 h. 7 : J'ai deux amants ; Viens s'il est vrai. — 9 h. 15 : mus. variée. — 11 h. 35 : Quelques duos. — 11 h. 48 : Tu as vu ça ! avec les trois garnements. — 12 h. 5 : Les virtuoses amateurs. — 12 h. 30 : Le petit courrier en musique. — 13 h. : La Course au trésor, avec P. Dac. — 13 h. 10 : Le Quintette des Chansonniers. — 14 h. : Match de football. — 16 h. 35 : Emiss. de l'A.A.P.P. — 17 h. : mus. variée. — 19 h. : Causerie. — 19 h. 45 : Nouveautés, par Jean Loup. — 20 h. 5 : Potins de Paris. — 20 h. 10 : Actualités de Ciné futur, avec J. Arnaud et P. Bergerac. — 20 h. 15 : Orch. Jacques Hélian. — 21 h. 5 : Heure des Amateurs. — 22 h. 7 : Le culb des sept, par Claude Dauphin. — 22 h. 30 : mus. variée.

RADIO PARIS (1 648 m. 2). — 6 h. 30 : disques. — 7 h. 35 : gymnastique. — 8 h. 15 : Chron. du Ministère de l'air. — 8 h. 30 : disques. — 9 h. 25 : Cours de comptabilité. — 9 h. 40 : La Poupée, fant. ; Rose-Marie, fant. — 10 h. : Cours d'anglais. — 10 h. 30 : Cantate de Bach. — 11 h. : disques. — 11 h. 50 : Causerie religieuse. — 12 h. 10 : concert d'orgue. — 12 h. 25 : Causerie. — 13 h. : mélodies. — 13 h. 15 : Orch. Pascal. — 14 h. 20 : Radio jeunesse. — 15 h. : La fantaisiste La Houppa. — 15 h. 15 : Près des chantiers, sketch de M. Tranchant. — 15 h. 30 : Quart d'heure dramatique. — 15 h. 45 : Trésors du passé : La Vénus de Milo ; La palette de Delacroix. — 16 h. 15 : quart d'heure littéraire des jeunes. — 16 h. 40 : Cirque Radio Paris, avec Bilboquet. — 17 h. 5 : L'accordéoniste Duleu. — 17 h. 15 : Chansons populaires de Haute-Bretagne. — 17 h. 45 : disques — 18 h. : Caus. économique. — 18 h. 15 : Variétés. — 19 h. : Orch. Goldy. — 20 h. 30 : La jolie Fille de Perth, opéra de Bizet. — 22 h. 30 : disques. — 22 h. 35 : progr. sonore. — 23 h. : Orch. Jo Bouillon.

PARIS P.T.T. (431 m. 7). — 6 h. 30 : disques. — 8 h. : gymnastique. — 8 h. 15 : Gazette du tourisme. — 8 h. 40 : disques. — 9 h. 10 : Scènes rustiques ; Divertissements ; La Rose noire ; Paravent japonais ; La machine à coudre. — 0 h. 15 : Demi-heure agricole. — 10 h. 45 : Chansons. — 11 h. : Airs et duos. — 11 h. 20 : Quart d'heure des auditeurs. — 12 h. 30 : mélodies. — 13 h. 25 : dep. l'Opéra-Comique : La Traviata, opéra en 4 actes. — 17 h. : Concert Pasdeloup. — 19 h. : Caus — 19 h. 30 : mélodies. — 19 h. 45 : Les frères Jacques présentent : Vanni Marcoux. — 20 h. 15 : Actualités. — 20 h. 30 : Avec la Comédie Française : « Le Chant du Berceau », pièce de M. Sierra. — 22 h. 30 : disques.

ILE DE FRANCE. — 20 h. 30 : Kiosque à musique « Persil ».

RADIO NORMANDIE (274 m.). — 6 h. 30 : disques. — 7 h. : Réveil de la Radio — 7 h. 45 : mus. religieuse. — 8 h. : mus. légère. — 8 h. 15 : Marche de la mélodie. — 8 h. 40 : L'astrologue. — 8 h. 45 : Château d'Ivoire, aventure musicale. — 9 h. 15 : mélodies. — 9 h. 30 : Les aventures des gosses Bisto. — 9 h. 45 : La Foire. — 10 h. 15 : Corson Robinson et ses pionniers. — 10 h. 30 : Eddie Pola. — 10 h. 45 : progr. hilarant. — 11 h. 15 : Parade de la Radio. — 11 h. 45 : Demi-heure des artistes du Théâtre Français de Rouen. — 12 h. 50 : Quart d'heure catholique. — 13 h. : disq. demandés. — 13 h. 30 : Théâtre radioph. — 14 h. : La représentation de Kroff. — 14 h. 30 : Jeux de société. — 14 h. 45 : La route est belle. — 15 h. 30 : orgue. — 16 h. : Le cinéma d'Horlickx. — 17 h. 15 : Carroll Levis et ses révélations. — 17 h. 30 : Chansons. — 17 h. 45 : progr. harmonieux. — 18 h. : Orgue. — 18 h. 15 : Théâtre radioph. — 19 h. : L'Orch. de l'As de Cœur. — 19 h. 15 : Divertissement léger. — 20 h. : Concert des auditeurs. — 21 h. : Humour. — 22 h. : Aud. de Radio-Normandie. — 22 h. 30 : Au pays de la mélodie. — 23 h. : Vaudeville. — 23 h. 45 : Concert roumain. — 24 h. : mélodies.

RADIO MÉDITERRANÉE. — 20 h. 30 : Kiosque à musique « Persil ».

RADIO STRASBOURG (349 m. 2). — 6 h. 20 : disques. — 6 h. 40 : gymnastique. — 7 h. 20 : disques. — 8 h. 40 : concert. — 10 h. 15 : Emiss. agricole. — 10 h. 45 : Aud. protestante. — 11 h. 30 : Aud. catholique. — 12 h. : mus. légère. — 12 h. 30 : disques. — 13 h. 15 : report. sur l'Exposition de canaris à Strasbourg. — 13 h. 40 : Emiss. économique. — 14 h. 10 : disques. — 14 h. 30 : Concert spirituel. — 15 h. 30 : mus. populaire. — 16 h. : Caus. médicale. — 16 h. 15 : disques. — 16 h. 25 : mus. pour instruments à cordes et chant — 17 h. : Concert Pasdeloup. — 19 h. : Causerie. — 19 h. 45 : Chœur des Pèlerins ; Chœur des Fiançailles ; Roses du Sud. — 20 h. 15 : Concert avec Mme Maldy, cantatrice, et l'Union Chorale de Neudorf. — 22 h. 30 : disques.

BORDEAUX SUD-OUEST. — 20 h. 30 : Kiosque à musique « Persil ».

TOULOUSE RADIO (328 m. 6). — 12 h. : orchestre. — 13 h. 5 : mus. variée. — 18 h. : concert. — 18 h. 40 : airs d'opérettes. — 19 h. 30 : intermède. — 19 h. 35 : Causerie. — 19 h. 40 : concert. — 20 h. : Les gaîtés de l'estomac. — 20 h. 5 : Conc. avec Mlle Lyane Aireya. — 20 h. 45 : Kiosque à musique « Persil ». — 21 h. 35 : Marches et chants militaires. — 22 h. 15 : Concert des auditeurs. — 22 h. 45 : extr. de films. — 23 h. : Orch. philharmonique. — 23 h. 15 : Caveau. — 23 h. 30 : Marche Lorraine ; Chants de marins.

RADIO AGEN. — 20 h. 30 : Kiosque à musique « Persil ».

RADIO LUXEMBOURG (1.293 m.). — 6 h. 30 : disques. — 7 h. 30 : Bonjour la monde. — 8 h. : Emiss. luxembourgeoise. — 8 h. 15 : concert varié. — 8 h. 45 : Orch. Fred Hortley. — 9 h. 15 : concert varié. — 9 h. 45 : orchestre. — 10 h. 45 : concert varié. — 11 h. 30 : Caus. religieuse. — 12 h. : concert varié. — 13 h. : Théâtre. — 13 h. 30 : mélodies et chansons. — 14 h. : concert varié. — 15 h. : Orch. Corson Robinson. — 15 h. 15 : Valses. — 15 h. 30 : concert varié. — 16 h. : Debray Somers et son orch. — 17 h. : concert varié. — 18 h. 30 : Revue avec Jack Hylton et son orchestre — 19 h. : Sketch policier. — 19 h. 15 : Orch. Eddie Pola. — 19 h. 30 : concert varié. — 20 h. 30 : disques. — 21 h. : Orch. Alfred Van Dam. — 21 h. 30 : Orch. varié. — 22 h. : Orch. Jackson. — 22 h. 45 : Orgue. — 23 h. : danse. — 23 h. 30 : disques demandés.

BRUXELLES FRANÇAIS (483 m. 9). — 8 h. 30 : progr. varié. — 9 h. : disq. demandés. — 10 h. : concert. — 11 h. 20 : airs d'opérettes. — 11 h. 30 : violoncelle. — 11 h. 45 : Société Royale philharmonique La Cœcilia de Jemmappes. — 12 h. : Vedettes de Cabaret et de Music hall. — 12 h. 15 : concert. — 13 h. : Causerie. — 13 h. 35 : La vie artistique — 14 h. : disques. — 14 h. 30 : Un conte : Le Hallier d'or, d'Henri Béraud. — 16 h. 50 : disques. — 18 h. : Radio jeunesse. — 19 h. : Caus. religieuse. — 19 h. 15 : disq. — 20 h. : Jazz. — 20 h. 30 : Un jeu polonais : La Ville de Santa Cruz. — 21 h. 20 : Jazz. — 23 h. : Faust-Symphonie.

9016

36

— C'est au passé qu'elle songe.

— En es-tu certain ? L'as-tu questionnée à ce sujet ?

— Non... J'ai toujours craint de raviver sa peine.

— Alors, tu ne peux rien affirmer.

Et comme Jacques cherchait en vain, une fois encore, le regard de l'ingénieur, ce regard hésitant, embarrassé qui se détournait du sien :

— Claude, c'est encore un pieux mensonge que tu commets.

« Je suis persuadé que tout ce que tu viens de me dire est exagéré.

« J'ai la conviction que si Gilberte pense encore à moi elle est pourtant heureuse auprès de toi... à qui je l'ai donnée, tu entends... donnée

« J'ai la conviction que tu as réalisé ce vœu...

« Qu tu as tenu ta promesse.

« Si j'ai échappé à la mort, tu ne dois pas, toi, en souffrir toujours

« Et je serai cruel... je serai injuste si j'acceptais, sans avoir la certitude que vraiment le bonheur de Gilberte est à ce prix, le sublime sacrifice de toi-même que tu as décidé

— Il le faut pourtant, Jacques

— Eh bien, ce ne sera pas avant d'avoir la preuve de tout ceci.

— La preuve.

— Oui je l'exige

— Mais comment ?

— Ecoute... Mon intention était de me rendre à Sainte-Maxime, de rôder dans les alentours pour tenter d'apercevoir Gilberte et mon enfant

« Je vais partir avec toi sans tarder, aujourd'hui même.

« A la descente du train, nous chercherons dans la campagne, non loin de la villa un coin où, demain, à une heure que nous déterminerons, je pourrai me cacher

« Sous le prétexte d'une promenade, tu amèneras là Gilberte.

« Et brusquement, tu lui diras :

« Jacques, que nous avions cru mort, est vivant. Il a échappé aux mains des pirates, il est sauvé.

« C'est elle, alors, qui, par son attitude, par ses paroles, par les déclarations qu'elle fera spontanément décidera de notre sort à tous deux.

« Car, de cette attitude, de ces paroles... de ces déclarations découlera la décision que je prendrai et dont je serai seul juge.

« Si j'estime que tout ce que tu m'as affirmé est vrai, si j'ai la conviction que réellement jamais Gilberte ne sera heureuse loin de moi, je suivrai l'impulsion de mon cœur et j'accepterai ton sacrifice.

« Sinon, je repartirai... et jamais plus, j'en fais le serment, vous n'entendrez parler de moi.

— Pourquoi exiger cette épreuve ?

— T'effraierait-elle ?

— Nullement, Jacques, mais je la juge inutile

— Et moi, Claude, je la réclame. Tu n'as qu'à t'incliner

— Alors, soit

— Quand partons-nous ?

— Nous avons vers quatre heures un train qui nous mettra à Toulon cinquante minutes plus tard.

« Nous serons à la tombée de la nuit à Sainte-Maxime.

— C'est parfait. Toute discrétion sera ainsi assurée, et tu m'indiqueras sans danger de nous faire apercevoir le lieu où je pourrai me cacher demain

— Entendu.

Une cloche tinta

Il était midi.

— Voici l'heure du déjeuner, dit encore Préménil... Nous allons, en hommes courageux que nous devons être, descendre à table. Je règlerai ensuite le prix de cette chambre et nous partirons

L'ingénieur ne répondit pas

Le lieutenant se dressa soudain devant lui.

— Claude, fit-il encore, quel que soit le résultat de cette épreuve que nous allons tenter nous devons nous promettre que l'un pour l'autre nous n'éprouverons jamais ni ressentiment, ni haine.

— C'est promis, Jacques.

— Et celui qui vivra auprès de Gilberte se consacrera uniquement à son bonheur et à celui de son enfant

— C'est juré, déclara Claude

XI

LA BONNE NOUVELLE

Et maintenant, en pleine campagne, suivant un sentier qui, tantôt serpentait à travers les prairies, étoilées de marguerites, tantôt longeait des haies verdoyantes pleines de roses sauvages, toutes bruissantes de pépiement et de battements d'ailes, Claude et Jacques, ayant quitté la gare de Sainte-Maxime, s'acheminaient prudemment du côté de la villa Mimosette

Déjà de loin l'ingénieur avait désigné celle-ci à l'officier.

Jacques avait longuement contemplé dans l'encadrement des verdures et des fleurs, son toit d'ardoises, ses tourelles en éteignoirs et les petites fenêtres des mansardes qui oraisillaient dans la rouge clarté du soir.

Depuis Marseille, les deux hommes n'avaient pas beaucoup parlé.

Ils s'efforçaient l'un et l'autre de dominer leur émotion.

Ils n'y parvenaient pas toujours

A certains moments, Claude devait fermer les yeux pour cacher la lueur de désespoir qui, traversant son esprit, se reflétait au fond de ses claires prunelles

Mais tout de même, il se dominait, redevenait maître de lui-même et dissimulait sa souffrance sous un sourire.

Les sentiments éprouvés par Jacques étaient différents.

En lui palpitait une ivresse sans borne. N'allait-il pas retrouver l'aimant pareillement sa passion pour lui aussi vivace, aussi profonde qu'aux jours d'autrefois celle qu'il avait cru « jamais perdue ?

— N'allait-il pas pouvoir prendre dans ses bras, étreindre follement, couvrir de baisers tendres un être adorable dans les yeux de qui il verrait se lever, radieuse, l'aube d'une vie qui continuerait la sienne.

Si.

Claude n'avait pas dû mentir. Claude n'avait pas menti en lui affirmant cette fidélité de l'amour de Gilberte.

Mais il ne voulait pas que la constatation de sa félicité de son ivresse pût augmenter encore la douleur de ce malheureux ami qui se sacrifiait.

Et c'est pourquoi il imposait le calme à son visage

... C'est pourquoi... à tout prix il voulait lui faire croire que le doute demeurait en son esprit.

Il avait été convenu entre les deux hommes que Claude désignerait à Jacques un coin boisé à proximité duquel, le lendemain, aussitôt après le déjeuner, sous le prétexte d'une promenade à faire, il amènerait Gilberte et Jacqueline.

L'officier, d'avance, prendrait ses dispositions pour voir sans être vu. Ce coin fut choisi parmi eux non loin de la mer. De grandes haies permettaient de s'y dissimuler facilement.

La soirée était délicieuse

A quelques centaines de mètres se trouvait la clôture de la propriété attenant à la villa Mimosette.

Les deux hommes s'arrêtèrent, prêts à se souhaiter le bonsoir. Jacques allait regagner Sainte-Maxime où il coucherait. Claude, lui, rentrerait auprès de sa femme et ce serait le dernier soir, ah ! il n'en doutait plus, qu'il passerait dans cette maison où il avait trouvé le bonheur.

... Où il avait cru l'insensé, à l'éternité de celui-ci.

Ah ! comme il allait les payer cher, les quelques heures heureuses qu'il avait passées là, dans la griserie d'un amour qu'il jugeait à présent coupable !

Déjà les deux amis se serraient les mains

...Quand, tout à coup, Jacques, tourné du côté de la villa Mimosette tressaillit violemment.

Et, suivant la direction de son regard, presque aussitôt Claude tressaillit à son tour.

Vers le haut de la propriété, dans la grande allée qui, en serpentant, descendait jusqu'au rivage, une jeune femme, poussant devant elle une voiture d'enfant, s'avançait lentement.

Aux lèvres des deux hommes venait un nom qu'ils prononçaient avec la même infinie tendresse :

— Gilberte.

C'était Gilberte, en effet, qui s'arrêtant parfois pour faire des gestes affectueux à l'adresse de la petite Jacqueline, descendait cette allée.

Claude disait déjà :

— L'épreuve, Jacques, sera immédiate. Dans quelques instants tu seras fixé. Et... vois-tu... mieux vaut pour tous les deux qu'il en soit ainsi.

Et Jacques, tout bas, serrant plus fort la main de l'ingénieur :

(A suivre)